



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



BUREAU

2/25-26

Samedi 22 novembre 2025 à Narbonne

Membres présents : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Jérémie GRESSION (visio de 10h à 12h45), Christian PRIVAT, Clément TISSIER.

Salariés : François DURIER, Christel FABRE.

Invités : David ANGELATS, Christophe FAULMANN.

Excusées : Anne-Sophie BIEULES, Mary DAYDE, Fayza ZIOUECHE.

Votants : 6/9 membres du Bureau

Ordre du jour

0. Approbation du CR – B1 du 11 septembre 2025.	1
1. Communication du Président.	1
1.1 <i>Licences des membres du Conseil d'Administration.</i>	1
1.2 <i>Informations diverses.</i>	1
2. Secteur ADMINISTRATIF / RH.	2
2.1 <i>Point Ressources Humaines.</i>	2
2.2 <i>Utilisation de Google à la place d'Office.</i>	3
2.3 <i>Compte rendu audio des réunions.</i>	4
2.4 <i>Informations diverses.</i>	4
3. Secteur VIE SPORTIVE.	5
3.1 <i>Suivi et développement des Écoles Françaises de Badminton.</i>	5
3.2 <i>Intercomités jeunes.</i>	5
3.3 <i>Informations diverses.</i>	5
4. Secteur FINANCIER.	6
4.1 <i>Point général finances.</i>	6
4.2 <i>Gestion notes de frais 2026.</i>	6
4.3 <i>Informations diverses.</i>	6
5. Secteur DEVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS.	7
5.1 <i>Informations diverses.</i>	7

0. Approbation du CR – B1 du 11 septembre 2025.

VOTE 1 : POUR 6 / 6 CONTRE 0 / 6 ABSTENTION 0 / 6

Le compte rendu du Bureau 1 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [CR-Bureau-1](#).

1. Communication du Président.

1.1 Licences des membres du Conseil d'Administration.

- Mise vote de la prise en charge par la Ligue de la part Fédération et Ligue de la licence pour les membres du CA à partir de la saison 2025/2026.

VOTE 2 : POUR 5 / 6 CONTRE 0 / 6 ABSTENTION 1 / 6

La proposition est adoptée à la majorité.

- Mise au vote de la suppression du remboursement mensuel de 10€ d'abonnement téléphonique pour les membres du Bureau à partir du 1^{er} décembre 2025.

VOTE 3 : POUR 6 / 6 CONTRE 0/6 ABSTENTION 0 / 6

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.2 Informations diverses.

- Retour sur le Conseil des Présidents de Ligue (CPL) : Le Président, Christian PRIVAT, présente le nouveau Contrat Territorial Individualisé (CTI). Il regrette que ce document ait été réalisé sans consultation de la commission des territoires de la Fédération. Les critères deviennent de plus en plus quantitatifs et de moins en moins qualitatifs.

- Appel à candidature Conseil des Territoires expérimental par la Fédération : Pour rappel chaque région est représentée par le Président de la Ligue, un représentant de Comité, un représentant d'un club de plus de cinquante licenciés non employeur et un représentant de club employeur depuis plus de trois ans.

Des candidats se sont positionnés en Occitanie dont un Président de Comité et deux candidats pour les clubs non-employeurs ; il manque un représentant des clubs employeurs. Un mail de relance leur a été envoyé par la Ligue. La Fédération organisera des élections à distance dans un futur proche.

- Heures bénévolats : Un courrier du Trésorier Général, Clément TISSIER, a été envoyé aux bénévoles afin qu'ils renseignent les heures faites dans l'année avant fin novembre.

- Élections Fédération au COMEX : La Fédération a relancé les élections de représentants des Officiels Techniques (OT) et des Entraineurs. Pour les OT il y a trois listes de trois paires candidates dont une 100% Occitanie (L. FERRETTE /F. MESTON), une PACA/OCCI (F. ZIOUECHE / G. MARNAY) et une AURA.

- Clubs des 300 : Anne-Sophie BIEULES a été choisie sur la formation du Club des 300 organisée par le CROS Occitanie.
- Université d'été à Angers : Elle se déroulera les 27 et 28 juin prochains à Angers. Christian PRIVAT évoque l'idée d'organiser un déplacement avec certains Présidents du Conseil des Présidents de Comité (CPC) à cette occasion.
- Réunion sur le sport scolaire : En tant que vice-président du CROS, le Président a assisté à une réunion au Rectorat de Toulouse sur le sport scolaire. Il évoque « *La lycéenne* », une course à pied organisée à Albi à laquelle 4000 filles ont participé. Des Ligues et des Comités étaient présents dans le village associatif attenant afin de présenter leurs actions concernant le sport féminin. Une présentation sera faite à la Commission féminisation de la Ligue.
- Conseil des Présidents de Comités : Des cadeaux ont été offerts lors du dernier CPC les 13 et 14 octobre, un volant des JO dans une boule en verre et un jeton d'arbitre des Championnats du monde.
- Jetons d'arbitres de la ligue Occitanie : Il est évoqué de créer des jetons d'arbitre avec le logo de la Ligue Occitanie pour les proposer aux arbitres qui entrent en formation. Il n'y a a priori pas de besoin pour les arbitres qui officient depuis plusieurs années.
- Mot pour les salariés : Le Président remercie Charlène, Roxane et François pour leur travail en effectif réduit ces derniers mois.
- Commissions de la Ligue : L'appel à candidature pour devenir membre des commissions de la Ligue a été lancé le 21 novembre. Les candidatures arrivent au fur et à mesure. Les personnes déjà membres d'une commission ont été spécifiquement contactés afin de les informer qu'ils doivent repostuler s'ils souhaitent continuer leur investissement sur ce nouveau mandat.
- Nouveau projet de Ligue : Les élus vont recevoir l'ancien projet de Ligue, celui-ci sera le point de départ de la réflexion. Il faudra présenter les axes principaux du futur projet à la prochaine AG en juin. Un groupe de travail sur le bilan de l'ancien projet est déjà constitué. Les membres du CA qui souhaitent participer aux travaux peuvent rejoindre le groupe de travail existant.

2. Secteur ADMINISTRATIF/ RH.

2.1 Point Ressources Humaines.

- Arrivée de Christel FABRE au poste de secrétaire administrative, le 20 octobre.
- Arrivée de Jennifer SOULIER dans le cadre d'un service civique. L'agrément a été accordé du 1^{er} décembre 2025 au 30 juin 2026.



- Sylvie FRANÇOIS, technicienne de surface à Narbonne, a annoncé sa démission à dater du 31 décembre. Son remplacement sera fait via une boîte de ménage professionnelle à partir de janvier 2026.
- Valérie BALLESTER sera en arrêt maladie à partir du 6 décembre pour une durée de dix à quinze jours.
- Les entretiens individuels des salariés du siège de Balma se feront le 8 décembre ; la date n'est pas encore fixée les salariés sur le site de Narbonne.
- Une réunion d'équipe salariale est prévue le mardi 25 novembre 2025.
- Suite aux récentes embauches les « points hebdomadaires salariés » seront à nouveau organisés.

• François DURIER lance le débat sur le travail du 1^{er} mai car une compétition est organisée par la Fédération. La problématique concerne Manu DUBRULLE et potentiellement deux accompagnateurs. Le Bureau soulève qu'au-delà de l'impact budgétaire (car 1^{er} mai payé à 200%) se pose un débat politique derrière cette question.

Il en ressort que l'intérêt des jeunes est à placer au premier plan.

- Mise au vote : Dans le cadre d'une action sportive fédérale, un salarié est autorisé à travailler le 1^{er} mai.

VOTE 4 : POUR 3 / 5 CONTRE 0 / 5 ABSTENTIONS 2 / 5

La proposition est approuvée à la majorité.

- Congés de Noël : Les salariés pourront partir 2 heures plus tôt les 24 et le 31 décembre. Pour rappel la Ligue offre un jour par an à ses salariés à poser sur un des ponts de mai ou un des ponts de l'été.
- Projets Sportifs Territoriaux (PST) : L'aide de la DRAJES attribuée à la Ligue pour les contrats de Tristan AURAND puis de Adeline FURST n'a pas à être restituée bien qu'ils ne soient pas restés trois ans. L'aide a été reconduite pour sa troisième et dernière année pour un montant de 12 000€.

2.2 Utilisation de Google à la place d'Office.

- Le débat s'ouvre suite à la proposition de Kévin DELORY, datant d'avril 2025.

Il en ressort que Google favorise le travail collaboratif, est plus performant surtout sur la messagerie, et est gratuit. Quant à Office 365, il a un coût par PC mais est plus performant sur les applications Word et Excel.

À prendre en compte également que le changement de système peut peser sur les salariés.

David ANGELATS soulève le fait que le site de la Ligue n'est pas performant non plus et qu'il faut faire attention à la sécurité des données, tout en pensant à l'avenir à la mise en application d'éventuelles normes.

Jérémie GRESSIER insiste sur le fait que les données sur Pcloud ne se suppriment pas de l'ordinateur, même si une personne n'a plus les accès, dans le cas où l'utilisateur a activé la synchronisation des données.



François DURIER rappelle que la demande n'émane pas des salariés et, qu'au vu de l'utilisation quotidienne qui est faite des outils, ils ne voient pas l'intérêt de changer de système. Actuellement les salariés n'utilisent pas la synchronisation des données.

Avant de prendre une décision il est nécessaire de se renseigner sur les tarifs préférentiels pouvant s'appliquer aux associations, se renseigner sur les besoins réels des salariés, des élus et des bénévoles. Un comparatif précis sera présenté prochain Bureau.

François Durier est chargé de ce dossier ; les conclusions seront présentées lors du Bureau n°3 le 24 janvier 2026.

2.3 Compte rendu audio des réunions.

- Kevin DELORY a proposé d'avoir un compte rendu audio des réunions institutionnelles, sous forme d'un podcast généré par l'IA à partir du compte rendu écrit ou par retranscription orale. Après écoute et échange sur les différents formats par les membres du Bureau, la proposition est mise au vote.
- Mise au vote de l'idée d'une diffusion d'un compte rendu audio des réunions version « podcast ». Chacun a pu écouter ce format en amont du Bureau.

VOTE 5 : POUR 1 / 6 CONTRE 4 / 6 ABSTENTION 1 / 6

La proposition est rejetée à la majorité.

- Mise au vote de l'idée d'une simple possibilité de lecture des comptes rendus.

VOTE 6 : POUR 6 / 6 CONTRE 0 / 6 ABSTENTION 0 / 6

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le fichier audio sera accessible par un lien intégré en début du compte rendu écrit.

2.4 Informations diverses.

- Aucune demande de modification n'a été faite sur le compte rendu de l'AG au bout du délai de 15 jours. La mise au vote du compte rendu a été lancée le 14 novembre via un E-vote.
- Renouvellement du CPC : L'organisation et l'animation du CPC sont saluées par le Président. Suite aux élections, la présidence des Comités a été renouvelée à plus de 80 %. La nouvelle responsable élue du CPC est Mme Emmanuelle HERNANDEZ du Comité 31. Eric GELIN du Comité 82 est réélu en tant que responsable adjoint.
- NooS : Lors du rendez-vous du 20 novembre ont été présentés les travaux réalisés sur le règlement interne de la Ligue, sur les contrats de travail, sur la charte de télétravail et sur une note de service de la Ligue à faire passer aux salariés.

À noter : La modification la comptabilisation du temps de travail sur les temps de trajet et les précisions apportées sur le nombre de jours travaillés consécutifs (explicitation du texte dans le Code du travail). L'étude salariale ne sera également pas faite, NooS n'étant pas compétent pour évaluer la partie comptable, car ne connaissant pas exactement les tâches comptables.



Le prochain rendez-vous est fixé au 4 décembre pour formaliser le document pour les véhicules de services. David ANGELATS rappelle qu'il faut impérativement redemander les permis et assurances des salariés qui utilisent leur véhicule dans leurs missions professionnelles et cela chaque année.

- Anniversaire : Les 10 ans de la fusion des régions Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées en région Occitanie est en 2026. Le secteur Développement avec ses commissions Communications, Relations avec les territoires et Marketing et Partenariats est chargé de proposer plusieurs pistes de célébration de cet évènement pour le Bureau du 24 janvier 2026.

3. Secteur VIE SPORTIVE.

3.1 Suivi et développement des Écoles Françaises de Badminton.

- Le pourcentage des clubs labellisés « École Française de Badminton » de la Ligue Occitanie est un des moins élevés comparativement aux autres Ligues métropolitaines.

Plusieurs axes de réponses émanent spontanément du débat, notamment le fait que certains Comités ne suivent pas assez ce sujet, que dans les clubs, il manque de créneaux « jeunes » et que certains ne connaissent pas ce dispositif structurant pour les clubs.

Le Bureau confie ce dossier à la commission Jeunes et HN, pour comprendre les raisons de ce faible taux, proposer des solutions pour rattraper le retard de la Ligue dans ce domaine et effectuer le suivi de la labellisation chaque saison.

3.2 Intercomités jeunes.

- Abandonné il y a plusieurs années, l'idée est de relancer cette compétition avec une formule plus légère (par exemple 2 poules comme au championnat du monde juniors).

François DURIER explique que jusqu'à présent le terrain n'est pas demandeur et que des Interclubs jeunes existent déjà, organisés par certains Comités.

Selon Jean-François ANINAT, la Ligue doit impulser ce genre de projet auprès des Comités car cela peut les aider dans leur structuration avec la création d'un collectif départemental rassemblant les meilleurs joueurs des clubs.

Le budget de mise en œuvre reste un frein important pour les Comités, Clément TISSIER propose de réfléchir à une enveloppe budgétaire d'aide à proposer. Jean-François ANINAT rappelle que les Comités ont également la possibilité d'augmenter leur timbre spécifiquement pour ce type de projet.

L'étude de relance cette compétition est confié au secteur Vie sportive, présentation lors du dernier Bureau de la saison, le 5 mai 2026.

3.3 Informations diverses.

- La formation bénévole a reçu beaucoup d'inscriptions (4 pour Animateurs de créneaux et 26 pour Entraineurs Bénévoles). La COMFORM réfléchit à la possibilité de proposer aux stagiaires inscrits en EB1 de basculer sur l'Animateur de créneaux. Elle se pose aussi la question d'éventuellement annuler la formation Animateurs de créneaux pour proposer 2 Entraineurs Bénévoles.
- Annulation de l'étape 4 du CiRJ de janvier par manque d'organisateur.



4. Secteur FINANCIER.

4.1 Point général finances.

Le Trésorier Général présente le bilan général à fin septembre, avec un résultat prévisionnel positif de 21650 € net, et la comparaison avec le prévisionnel de janvier à septembre. Une problématique est soulevée concernant la part « masse salariale » qui est déficitaire de 3000 € bien qu'il y ait eu moins de salariés en 2025. Cela peut s'expliquer par la fin de contrat de Adeline FURST, et par les 2700€ concernant l'ETR qui pèsent sur la partie « masse salariale » au lieu de sur la partie « prestataire ».

En conclusion, la courbe trésorerie est équivalente à N-1 ce qui est un signe de bonne santé.

4.2 Gestion notes de frais 2026.

Afin d'éviter les avances de frais et de gagner du temps dans la gestion comptable, Clément TISSIER présente un nouvel outil de gestion des Notes de frais (société N2F) pour un coût de 1800€ /an et 1300€ pour le paramétrage de l'application la première année. L'outil a été testé par plusieurs salariés.

Il propose également de donner une carte bancaire par salarié pour un coût de 36€ /an et par carte.

- Mise au vote du nouveau système de gestions des NDF et de l'utilisation d'une carte bancaire/salarié :

VOTE 7 : POUR 5 / 5 CONTRE 0 / 5 ABSTENTION 0 / 5

Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

4.3 Informations diverses.

- La question de l'apport de subventions pour les enfants issus de familles en difficulté financière est soulevée. (Déjà explicitée dans le Bureau du 18 janvier 2025 : « Aide sociale Joueur du Collectif Régional »).

Pour la mise en pratique il faudrait :

- Établir une « fiche de demande » pour ces familles.
- Établir la liste des actions pouvant nécessiter une aide.
- Établir le budget alloué à cette aide.
- Établir une règle en fonction du Quotient Familial.
- Créer un formulaire de demande (Clément TISSIER).
- Définir les membres de la commission d'attribution.
- Préserver l'anonymat des jeunes.

- Mise au vote de la proposition d'apporter des subventions aux familles à faible QF, qui ont un/des enfant(s) qui participe(nt) à des actions nationales pour la Ligue.

VOTE 8 : POUR 5 / 5 CONTRE 0 / 5 ABSTENTION 0 / 5

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La commission d'attribution de cette aide sera composée d'au moins trois membres du Bureau. Cette aide sera affectée au budget 2026 et pourra être attribuée dès la saison sportive 2025-2026.



François DURIER en est chargé de piloter la préparation de ce projet en collaboration avec les secteurs concernés. La validation est fixée au Bureau du 24 janvier 2026.

- Une demande de devis pour un audit du pôle financier par le cabinet comptable a été effectuée, le montant s'élève à 5000€. Pour rappel l'objectif de cet audit est de décortiquer ce qui est fait, de déterminer les besoins et de développer les outils nécessaires sur le pôle financier.

Mise au vote de la proposition de faire un audit du pôle financier de la Ligue par le cabinet comptable.

VOTE 9 : POUR 0 / 5 CONTRE 4 / 5 ABSTENTION 1 / 5

La proposition est rejetée à la majorité.

5. Secteur DÉVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS.

5.1 Informations diverses.

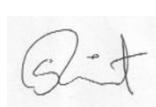
- Plan Emploi Fédéral (PEF) 2025 : L'aide à l'embauche portée par la fédération a reçu dix-neuf dossiers, dont trois en Occitanie : Limoux, Albi et Villeneuve-Tolosane. Cette aide s'élève à un montant de 8000€/an sur 2 ans.
- Commission Féminisation : Le questionnaire a récolté plus de 400 réponses ; il est en cours d'analyse.
- Commission Parabadminton : Une action de promotion du Parabadminton aura lieu pendant la semaine olympique.
- Partenariat matériel sportif : Le groupe de travail positionné sur l'étude du partenariat a reçu trois candidats qui avaient déposé des dossiers Go Into Life, Sportminedor et SportsRaquettes.

Le choix du partenaire sera fait lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2025.

- UNSS : Le Championnat de France UNSS lycées se tiendra du 23 au 27 mars à Manduel.

Président

Christian PRIVAT



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

